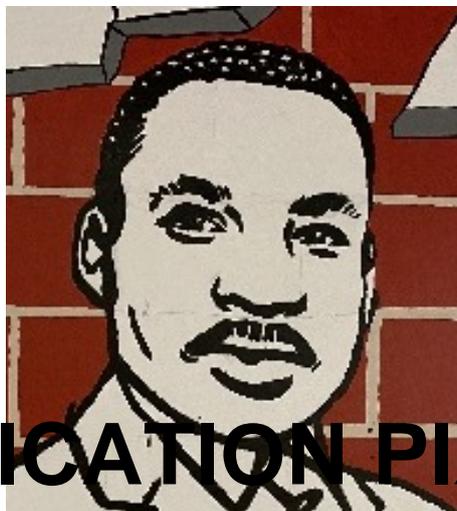


<https://mlkmions.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article496>



CERTIFICATION PIX POUR LES CLASSES DE 3ème

- Actions pédagogiques - Autres -



Publication date: mercredi 24 mai 2023

Copyright © Collège Martin Luther King - Mions - Tous droits réservés



A quoi sert la certification Pix ?

La certification des élèves de 3e est obligatoire à partir de cette année. Elle a pour objectif de fournir aux élèves une attestation qui valide officiellement le niveau de leurs compétences numériques et leur permettra de justifier de ces compétences dans le cadre de leur orientation, d'une recherche de stage ou à terme d'un emploi. Les élèves pourront valoriser leurs compétences numériques dans un CV afin de le rendre plus attractif. Ils passeront de nouveau cette certification en classe de terminale et dans l'enseignement supérieur.

Comment se déroule l'épreuve de certification ?

Cette épreuve officielle de certification dure 1h45 et a lieu au collège, dans des conditions d'examen. Elle a pour but de vérifier que l'élève est capable de reproduire le niveau atteint durant son entraînement, pour chacune des 16 compétences. L'épreuve contiendra 3 questions pour chacune des compétences travaillées. Les élèves devront donc répondre à un nombre de questions compris entre 15 et 48, suivant leur avancement sur leur profil Pix (5 à 16 compétences travaillées). Pour obtenir sa certification Pix, un élève doit obtenir à minima 5 compétences de niveau 1.

Calendrier des épreuves

- LUNDI 05/06 : classe de 3ème1 (9h/11h) salles T1 et T3
- LUNDI 05/06 : classe de 3ème2 (14h30/16h30) salles T1 et T3
- MARDI 06/06 : classe de 3ème4 (10h/12h) salles T1 et T3
- MARDI 06/06 : classe de 3ème5 (13h30/15h30) salles T1 et T3
- VENDREDI 09/06 : classe de 3ème3 (10h/12h) salles T1 et T3
- VENDREDI 09/06/ classe de 3ème6 (13h30/15h30) salles T1 et T3

Les élèves de 3e ont été destinataires d'une convocation à cette épreuve

La certification Pix en vidéo

[Impossible de lire la video]